

VENDREDI 4 JANVIER 2019

HANDICAP

« Le braille permet d'utiliser les ordinateurs et smartphones. »
Anne DAUTREBANDE

6 points en relief servent à former l'alphabet inventé par Louis Braille.

Le 4 janvier est la journée mondiale du braille

AFP

9



« Sans le braille, je serais analphabète »

À Liège, la bibliothèque de l'ASBL La Lumière abrite des milliers de livres pour déficients visuels. On y défend ardemment le braille.

● Benjamin HERMANN

Avec ses armoires coulissantes et ses centaines d'ouvrages, elle ressemble à une bibliothèque classique. Pourtant, la bibliothèque de l'ASBL La Lumière, à Liège, se distingue des autres, puisqu'elle n'abrite que des ouvrages destinés aux déficients visuels, qu'ils soient aveugles ou malvoyants.

C'est ce 4 janvier que l'on célèbre la journée mondiale du braille, ce système d'écriture en relief fondé en 1825. Pour le grand public, il peut sembler évident que la plupart des déficients visuels ont accès à la lec-

ture et à l'écriture grâce à ce code, mais cette idée ne correspond pas à la réalité. « *Seuls 10 à 15 % des déficients visuels savent l'utiliser* », rétorque Anne Dautrebande, transcriptrice braille à La Lumière. Dans la bibliothèque, d'ailleurs, on compte grosso modo 1 100 livres en braille, mais 9 500 livres sonores et 350 à 400 livres imprimés en grands caractères. Plusieurs options cohabitent donc pour accéder à la lecture. Chacune a ses spécificités, convenant à certaines personnes et moins à d'autres.

Il n'empêche qu'à la Lumière, association qui prône depuis un siècle l'intégration des personnes déficientes visuelles, on défend l'apprentissage du braille d'autant plus qu'il est menacé. Il s'agit en effet d'un formidable vecteur d'intégration et d'autonomie, à l'instar de l'écriture et de la lecture pour les personnes voyantes. « *Sans le braille, nous sommes des analphabètes, ce qui est encore plus stigmatisant et discriminatoire* », considère Anne

Dautrebande.

Plusieurs freins entravent cependant son apprentissage. « *C'est compliqué, cela prend du temps. Les jeunes non-voyants l'apprennent sans trop de difficulté, mais c'est dur pour les plus âgés* », explique Lydie Fraymann, qui enseigne le braille à La Lumière. Le fait que de plus en plus de personnes perdent la vue à un âge avancé influence certainement les statistiques.

Les technologies d'aide sonore constituent une concurrence. « *C'est pratique, ça ne demande pas d'apprentissages, constate Anne Dautrebande. Le braille nécessite aussi du matériel un peu onéreux. Et psychologiquement, certains lui trouvent un côté stigmatisant.* » Pourtant, assure-t-elle, le braille s'est adapté à notre époque. Des barrettes braille, adjointes au clavier, permettent aux déficients visuels d'utiliser les ordinateurs. Les smartphones se sont également adaptés de façon remarquable. Voilà peut-être ce qui fera son salut. ■

Braille, audio et grands caractères

La bibliothèque dispose de centaines d'ouvrages de tous registres. Les collections s'étoffent à mesure que l'on y retranscrit les livres, le plus souvent suite à la demande des lecteurs eux-mêmes. Plusieurs formats existent. À chaque fois, c'est tout un dispositif qui est mis en œuvre pour la réalisation des livres.

En braille

Certains ouvrages sont déjà disponibles. Mais bien souvent, La Lumière se charge elle-même de la retranscription. Un logiciel permet de scanner et de traduire le texte, mais une relecture humaine est nécessaire. La machine permettant « d'imprimer » les feuilles en braille s'appelle l'emboseuse. Avec des caractères qui requièrent de la place et à raison de 27 lignes par page, les ouvrages deviennent parfois très volumineux.

Livres sonores

La Lumière possède des cabines d'enregistrement où des bénévoles lisent des ouvrages pour en faire des livres audio, prêtés sous forme de CD. Un certain savoir-faire est requis pour retransmettre un livre avec le débit juste, la bonne articulation, un ton adapté et, accessoirement, un accent qui n'est pas trop prononcé. Avec une moyenne de trente pages lues par heures, ce travail peut prendre des mois, voire un an parfois.

En grands caractères

Ces livres-là ne sont pas réalisés par La Lumière, mais achetés. La taille de la police de caractère est souvent de 19 ou de 20. Les livres en grands caractères s'adressent évidemment aux malvoyants plutôt qu'aux aveugles. ■ **B.H.**

Un siècle d'existence

L'ASBL liégeoise La Lumière célèbre son centenaire, en ce moment même. Elle a été fondée au lendemain de la Première Guerre mondiale par deux infirmières, pour venir en aide aux victimes du gaz moutarde. Dès le début, elle a défendu les principes d'autonomie et d'intégration des aveugles et malvoyants. Aujourd'hui encore, La Lumière soutient des centaines de personnes dans leur intégration sociale, professionnelle ou scolaire.

Les célébrations du centenaire ont été entamées en novembre et s'achèveront en septembre. Le prochain grand rendez-vous est fixé au 19 janvier, avec la venue de Gilbert Montagné dans les locaux de l'association, à Liège, et son concert le lendemain au Forum.

www.lalumiere.be